



Quelle qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes en 2015 ?

L'année 2015 est marquée par une dégradation de la qualité de l'air. La partie rhônalpine de la nouvelle région est indéniablement la plus touchée, l'Auvergne restant un territoire plus préservé tous polluants confondus. Trois polluants sont particulièrement problématiques dans la région : les particules (PM10), le dioxyde d'azote (NO₂) – deux polluants faisant l'objet d'un contentieux avec l'Union européenne - et l'ozone (O₃), polluant secondaire n'apparaissant que l'été en fortes concentrations. Les épisodes de pollution demeurent encore trop fréquents.

Il reste donc encore des efforts individuels et collectifs à faire pour améliorer durablement la qualité de l'air sur notre région : transports routiers et chauffage individuel au bois constituant les deux principaux leviers d'actions. L'année 2015 a été une année politique particulièrement active dans le domaine de l'air : adoption de la loi de transition énergétique et de croissance verte donnant notamment plus de capacités d'actions aux collectivités territoriales ; engagement de 20 villes françaises dont Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Annemasse, Faucigny-Glières-Bonneville à devenir des « villes respirables en 5 ans » ; Clermont-Ferrand étant actuellement « ville lauréate en devenir ».

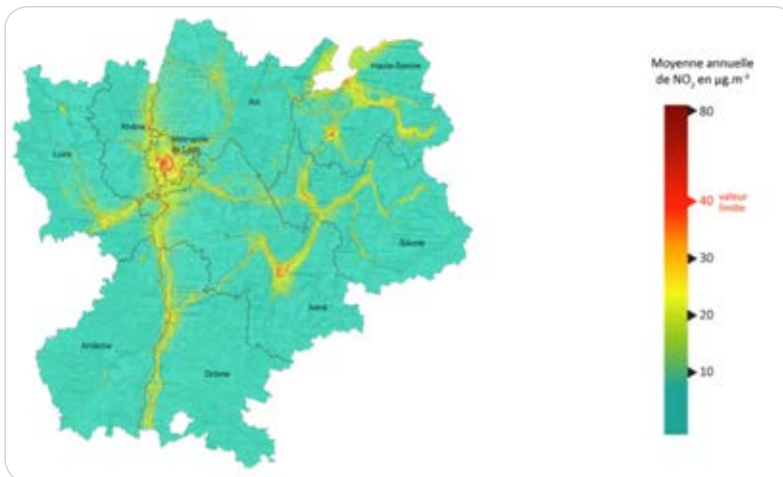
Les polluants à enjeux

Le dioxyde d'azote (NO₂)

La bordure des grands axes de circulation routière est particulièrement touchée par des niveaux importants de dioxyde d'azote. La proximité des grandes voiries (autoroutes, voies rapides, grands boulevards) et le centre-ville des agglomérations sont systématiquement les plus exposés, alors que les zones plus éloignées du trafic routier sont préservées. En Rhône-Alpes, l'agglomération lyonnaise reste le territoire le plus concerné.

NO₂

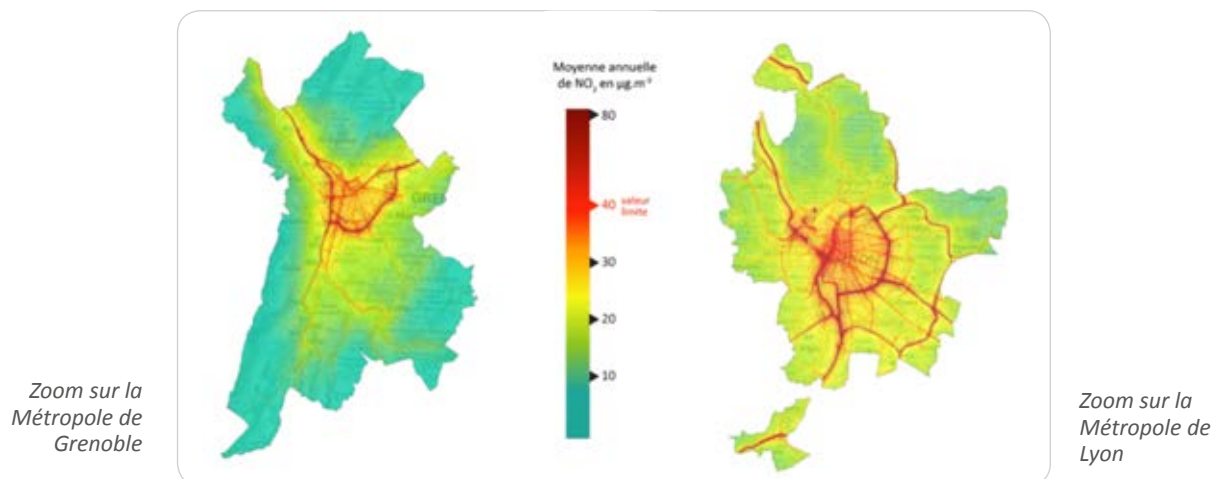
Dépassements de la valeur limite en moyenne annuelle



Près de **118.000 habitants** subissent des dépassements de la valeur limite annuelle, dont **92.000 dans la Métropole de Lyon**, un peu moins de **10.000 dans celle de Grenoble** et environ 10.000 personnes, principalement dans les autres grandes agglomérations.

NO₂

Dépassements de la valeur limite en moyenne annuelle



En Auvergne, la problématique est similaire mais ne concerne principalement que l'agglomération de Clermont-Ferrand où près de **3.000 habitants** sont exposés à des niveaux supérieurs à la valeur limite annuelle. Il existe aussi des problématiques en proximité routière le long d'axes structurants comme la route Nationale 7 pouvant encore traverser des petites communes (Villeneuve/Allier, environs de Moulins).

NO₂

Dépassements de la valeur limite en moyenne annuelle



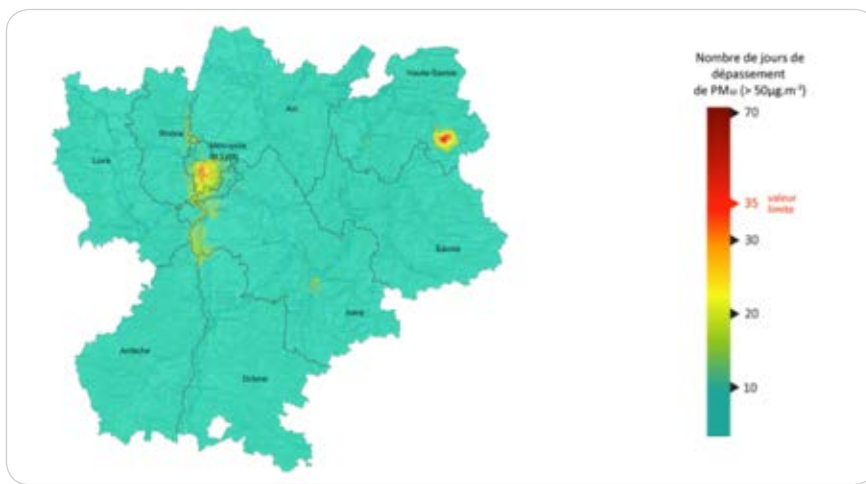
Zoom sur la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand

Les particules en suspension (PM10)

En Rhône-Alpes, contrairement à 2014, la proximité des grandes voiries (autoroutes, voies rapides, grands boulevards) et l'hyper centre de l'agglomération lyonnaise sont exposés à de fortes concentrations journalières de particules.

La vallée de l'Arve est une fois de plus exposée à des concentrations journalières importantes de particules PM10. **12.000 personnes sont touchées en 2015 (dont 7.000 à Lyon et 5.000 dans la vallée de l'Arve) par des dépassements de la valeur limite journalière contre moins de 5.000 l'année précédente.**

PM10 Dépassements de la valeur limite en moyenne journalière - Rhône-Alpes

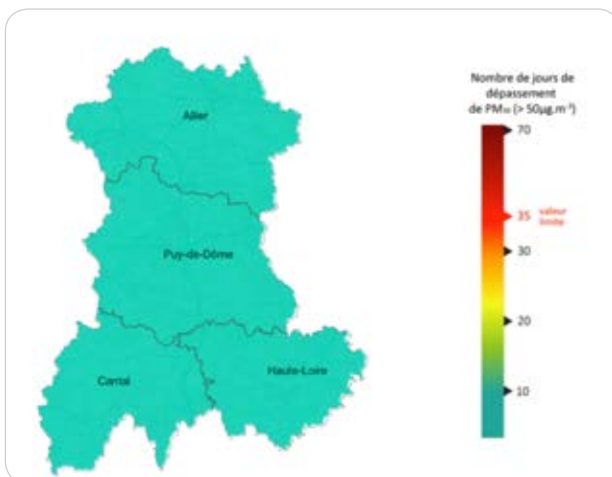


Comme les années précédentes, la valeur limite réglementaire annuelle de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ est respectée. Cependant, sur certaines zones, les valeurs atteintes sont supérieures à la valeur guide fixée par l'OMS ($20 \mu\text{g}/\text{m}^3$) ce qui représente **une exposition de 3,7 millions d'habitants soit près de 58% de la population rhônalpine (contre 47% en 2014).**

En Auvergne, seules 6 journées dans l'agglomération clermontoise sont concernées par des dépassements des valeurs réglementaires. Le reste du territoire auvergnat demeure préservé avec un nombre de jours touchés plus faible. Le nombre de jours de dépassements est proche de celui relevé pour l'année 2014 avec quelques variabilités géographiques.

En Auvergne, aucune zone n'est concernée par des dépassements de la valeur guide fixée par l'OMS.

PM10 Dépassements de la valeur limite en moyenne journalière - Auvergne



L'ozone (O₃)

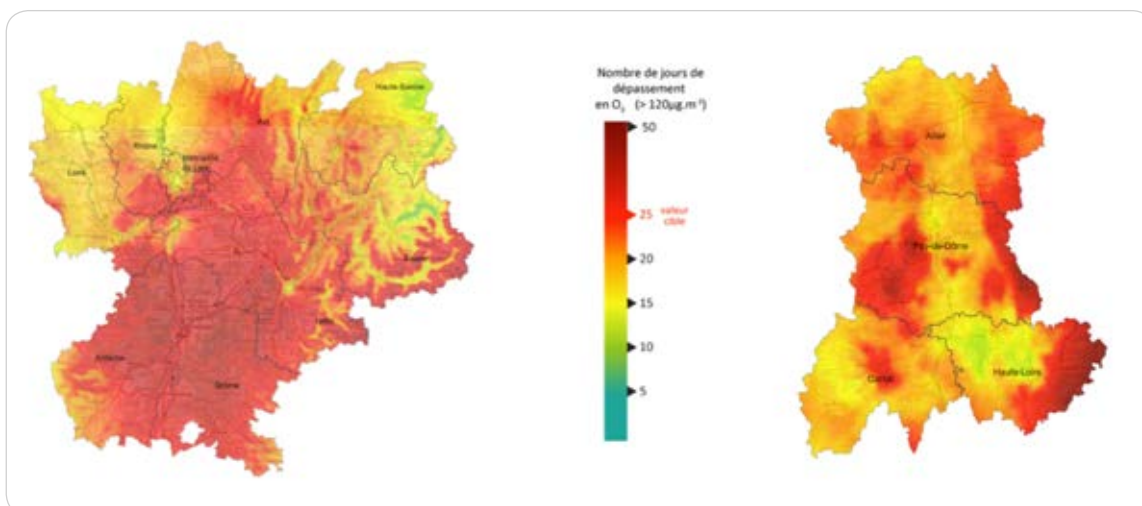
Les niveaux atteints sont en nette hausse en raison des épisodes de fortes chaleurs de l'année dernière : une grande partie du territoire est touché, la partie Sud de Rhône-Alpes étant toujours plus sensible car caractérisée par des températures plus élevées et influencée par le bassin méditerranéen. **L'exposition des populations est donc en très nette augmentation avec presque 1,6 millions d'habitants affectés, contre un peu plus de 200.000 en 2014.**

OZONE

Nombre de jours de dépassements du seuil de protection pour la santé (moy. sur 3 ans) - Rhône-Alpes

OZONE

Nombre de jours de dépassements du seuil de protection pour la santé (année 2015) - Auvergne

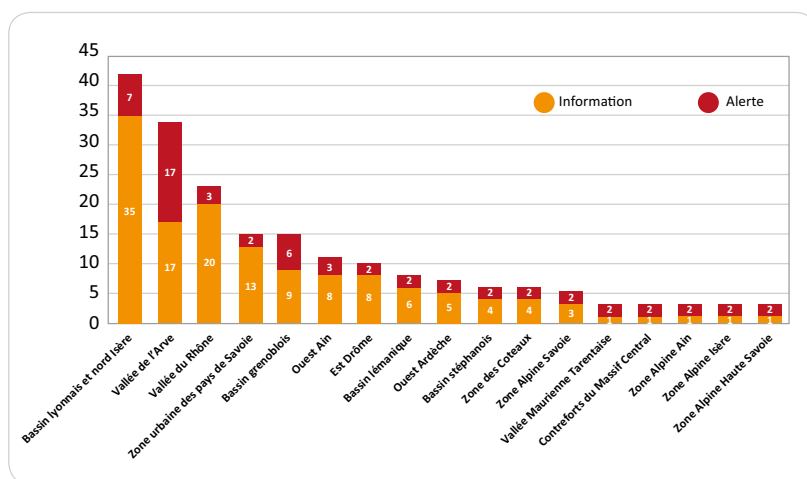


Sur le territoire auvergnat, **des niveaux très largement supérieurs à ceux de 2014 sont observés notamment au sommet du Puy de Dôme**. Ces niveaux plus élevés s'expliquent par des conditions météorologiques de chaleur et d'ensoleillement plus favorables à la formation de l'ozone.

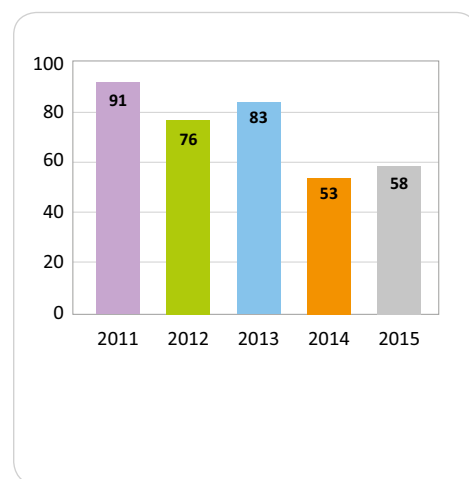
Les épisodes de pollution en Auvergne Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, le nombre d'épisodes de pollution reste très élevé avec **58 journées d'activation d'un dispositif d'information ou d'alerte** toutes zones confondues en 2015, **contre 53 en 2014 et 83 en 2013**. Les particules (PM10) sont à l'origine d'une majeure partie des épisodes de pollution.

■ Nombre de jours d'activation d'un dispositif préfectoral, par zones

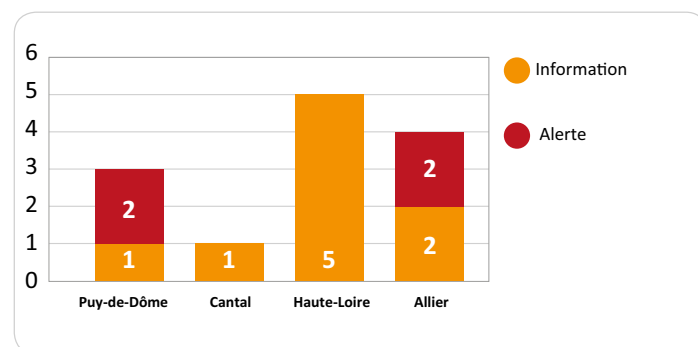


■ Nombre de jours d'activation d'un dispositif préfectoral, en Rhône-Alpes - 2011 à 2015



En Auvergne, les épisodes de pollution sont moins nombreux avec **7 journées d'activation d'un dispositif d'information ou d'alerte, toutes zones confondues, en 2015 contre 8 journées en 2014**. Les particules (PM10) sont responsables de la totalité des épisodes de pollution.

■ Nombre de jours d'activation d'un dispositif préfectoral en Auvergne



Du 19 au 21 mars 2015, un épisode de pollution printanier aux particules PM10 a été enregistré sur l'ensemble du territoire auvergnat et rhônalpin, **dont 2 jours d'alerte dans le Puy-de-Dôme et l'Allier ainsi que dans toute la région Rhône-Alpes**.

Les sources de pollution en Auvergne Rhône-Alpes

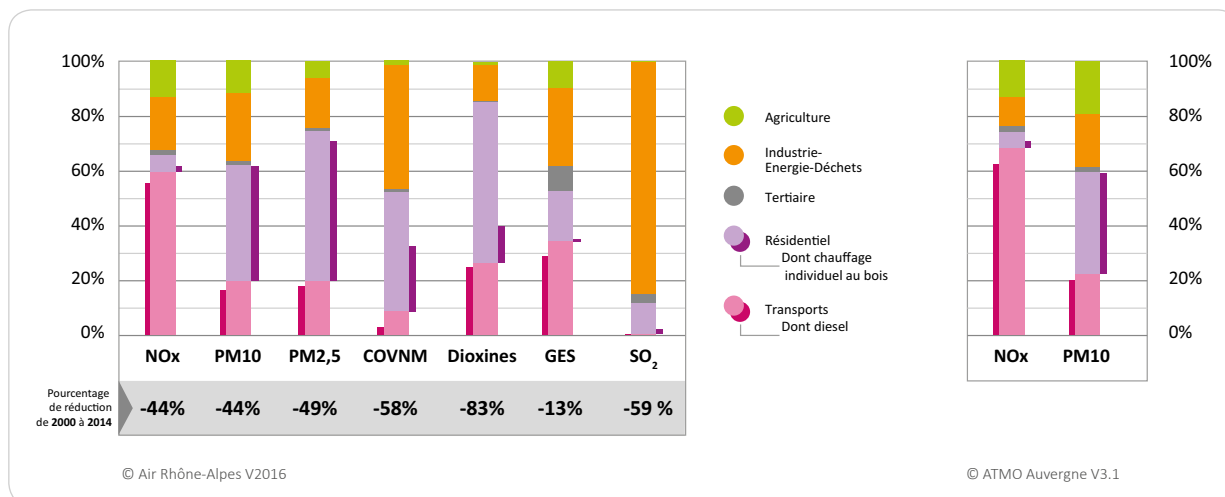
Les émissions de polluants sont globalement en diminution en Auvergne Rhône-Alpes.

Transports routiers et chauffage individuel au bois non performant sont les sources principales de pollution pour les oxydes d'azote, les particules fines et le benzo(a)pyrène, polluants qui ne respectent pas la réglementation relative à la qualité de l'air en 2015.

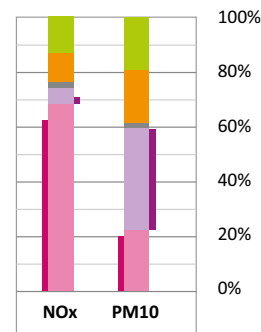
En Auvergne comme en Rhône-Alpes, la contribution des secteurs d'activité à la pollution de l'air est similaire :

- **Le secteur des transports** demeure le principal émetteur de NOx (responsable d'environ 2/3 des émissions totales) dont la majeure partie est imputable aux véhicules Diesel.
- **Le chauffage individuel** (en particulier celui au bois non performant) est l'émetteur majoritaire de particules puisqu'il représente environ 40% des émissions de PM10.
- **L'agriculture et l'industrie** contribuent également aux émissions de particules et d'oxydes d'azote mais de manière moins significative (de l'ordre de 10 à 20 % pour chacun d'entre eux).

■ Contribution des secteurs d'activités dans les émissions de polluants en Rhône-Alpes
Écart global de réduction entre 2014 et l'année de référence (2000)



■ Contribution des secteurs d'activités dans les émissions de polluants en Auvergne



CONTACTS PRESSE :

Agence Bonne Réponse
Magali Desongins / Isabelle Charconnet
m.desongins@bonne-reponse.fr
i.charconnet@bonne-reponse.fr
Tél. 04 72 40 54 10 / 06 16 54 55 08